



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA FISCALITE, LE RENFORCEMENT DE L'ETAT ET LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRETORIA

Au cours des deux derniers jours, nous, les Commissaires, les Hauts Responsables de la Fiscalité et Décideurs Politiques de 39 pays, nous sommes réunis à Pretoria, en Afrique du Sud, du 28 au 29 août 2008 avec des représentants d'organisations bilatérales et multilatérales actives en Afrique en matière de fiscalité.

La réunion nous a fourni l'occasion de délibérer sur des questions de fiscalité, de renforcement de l'Etat et de capacité de développement en Afrique et de prendre acte des progrès réalisés, des enjeux et d'une nouvelle orientation possible en matière de politique et d'administrations fiscales africaines au cours du 21 e siècle. Notre réunion nous a donné l'occasion de faire avancer les débats sur les questions suivantes:

- (i) L'importance de la fiscalité dans le renforcement de l'Etat;
- (ii) Le changement que connaît l'environnement fiscal en Afrique; et
- (iii) Une initiative africaine: le renforcement des administrations fiscales africaines.

Notre réunion avait pour objectif d'établir une base solide pour une nouvelle approche de la fiscalité, le renforcement de l'Etat et le développement des capacités des administrations fiscales africaines et le lancement d'un Forum africain d'administration fiscale. La réunion nous a permis d'établir un partenariat entre les administrations des pays développés et des pays en développement et par là même d'assurer de plus grandes synergies et coopération entre les organisations donatrices et de réduire la duplication et d'apporter un plus grand soutien aux administrations fiscales africaines.

(i) L'importance de la fiscalité dans le renforcement de l'Etat

Nous les participants Africains et autres pays et organisations internationales, croyons que des états capables et responsables sont les acteurs clés pour appréhender et surmonter les défis de développement au plan mondial. La constitution d'institutions étatiques capables pour un Etat démocratique est un objectif continu et à long terme.

Les gouvernements partout dans le monde reconnaissent que la mobilisation des ressources est l'élément central de cet objectif et de leurs ambitions à atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Nous pensons que des systèmes fiscaux plus efficaces peuvent:

1. Mobiliser l'assiette fiscale nationale comme mécanisme principal pour échapper à la dépendance à l'assistance ou à une ressource unique;

2. Renforcer la légitimité du gouvernement à travers la promotion de la responsabilité des gouvernements vis-à-vis des citoyens contribuables, une administration d'état efficace, et d'une bonne gestion financière de la chose publique;
3. Promouvoir la croissance économique, réduire les inégalités extrêmes et par conséquent, améliorer sensiblement la vie de leurs citoyens; et
4. Parvenir à un partage plus équitable des coûts et bénéfices de la mondialisation.

(ii) Le changement de l'environnement fiscal en Afrique

Nous, croyons que la fiscalité est essentielle pour assurer un développement durable. Les économies développées et en développement, les ONG, les investisseurs privés, et les organisations internationales, devraient travailler ensemble afin de promouvoir des systèmes fiscaux et administrations fiscales justes et efficaces, qui permettront que chaque pays retire les fruits de ses propres réalisations économiques et en même temps, améliore la gouvernance de façon générale.

Nous sommes d'accord sur le fait que la problématique la plus pressante qui se pose à notre continent est de se libérer les pays africains de leur dépendance de l'aide étrangère, et de l'endettement. La condition indispensable est le renforcement de notre capacité à mobiliser les ressources locales. Les recettes nationales devraient constituer la principale source de l'élargissement de l'espace fiscal en raison de sa durabilité, par conséquent en réduisant la dépendance envers l'assistance des donateurs.

Nous sommes préoccupés par les résultats des travaux au niveau international concernant les paradis fiscaux et la fuite des capitaux. Entre 1991 et 2004, des milliards de dollars ont quitté chaque année le continent africain. Ces fuites de capitaux sont estimées à 7,6% du PIB de la région et, en conséquence, font de l'Afrique la créancière des pays donateurs. Elles sapent aussi les assiettes fiscales des pays africains. Alors que les pays développés fournissent l'ODA et l'allègement d'une partie de la dette, la communauté internationale doit agir pour assurer que l'assiette fiscale potentielle des pays en développement n'est pas sapée par la fraude fiscale. Nous encourageons les Nations Unies et l'OCDE à poursuivre vigoureusement leur travail dans ce domaine en promouvant une meilleure coopération internationale.

Nous sommes tout à fait conscients du fait que de nombreux pays africains, comme la plupart des pays dans le monde, doivent relever des défis importants au regard de leurs systèmes fiscaux. Dans l'ensemble, les rendements des impôts et le respect volontaire des obligations fiscales sont faibles; l'assiette fiscale demeure étroite, alors que le secteur informel continue de croître; l'imposition des transactions internationales, et en particulier des prix de transferts, est devenue de plus en plus difficile; les déperditions fiscales demeurent non quantifiés.

Nous reconnaissons qu'au cours de la décennie à venir, nous devons élargir nos sources de recettes fiscales et l'assiette fiscale considérablement, afin de compenser le manque à gagner des taxes commerciales résultant des engagements de l'OMC et des accords commerciaux régionaux.

(iii) Une initiative africaine: Le renforcement des Administrations Fiscales Africaines

Nous croyons fermement que l'existence d'administrations fiscales efficaces constitue un élément clé d'un Etat responsable.

L'amélioration de la performance des recettes fiscales requerra une amélioration importante de l'administration fiscale au moyen d'une meilleure qualité des services, de l'éducation des contribuables, de l'utilisation efficace de systèmes informatisées (surtout en matière de clearing et de suivi des demandes de remboursement d'impôt), et une meilleure collaboration entre les administrations fiscales dans le but de contrer la fraude fiscale et la planification fiscale agressive, et du renforcement des capacités de contrôle et de gestion des ressources humaines.

En relevant ces défis, ***nous reconnaissons*** que l'assistance extérieure doit se baser sur une analyse claire des conditions et priorités nationales.

Nous croyons que les donateurs peuvent faire plus pour soutenir les efforts de collecte de l'impôt dans les pays partenaires, opinion partagée par les recommandations du G8 prises lors des sommets à Gleneagles et Heiligendamm. Sur les 7,1 milliards de dollars américains dépensés en 2005 en aide bilatérale pour l'administration gouvernementale, la politique économique et la gestion financière du secteur public, seuls 1,7% ont été alloués à l'assistance liée à la fiscalité.

C'est dans ce contexte que ***nous avons convenu*** d'examiner l'opportunité de lancer une nouvelle initiative qui se focaliserait essentiellement sur le renforcement des capacités des administrations fiscales en Afrique et qui aiderait nos gouvernements à respecter leurs engagements pris à Monterrey.

Les autorités des administrations fiscales africaines qui ont pris part à cette réunion, ont décidé d'adopter les actions suivantes:

1. Mandater un Groupe de pilotage des dirigeants d'administrations fiscales africaines pour développer cette assistance en leur nom;
2. Le Groupe de pilotage se réunira avant la fin de l'année 2008 afin de préparer le lancement d'un Forum Africain sur l'Administration Fiscale (ATAF / FAFA);
3. Ce Forum sera la voix des dirigeants des administrations fiscales africaines et fournira une opportunité vitale pour développer des stratégies et des programmes conjoints;

4. L'Initiative du Forum Africain sur l'Administration Fiscale Africaine devra rechercher des relations actives avec les Institutions Multilatérales Africaines telles la Banque de Développement Africaine, le NEPAD et l'Union Africaine ainsi qu'avec les organes économiques régionaux;
5. Ce sera un programme africain reflétant les besoins et les stratégies du continent. Les pays africains devront mener et gérer les priorités de ce programme avec le soutien des donateurs, des autres administrations fiscales et des organisations internationales;
6. Cette initiative devrait se fonder sur les travaux des institutions et organisations existantes pour éviter le double emploi. Certaines de ces organisations travaillent déjà ensemble dans le cadre du Dialogue Fiscal International (*International Tax Dialogue*) et le FAFA pourra bénéficier de ces travaux. Elle va également encourager la création de nouvelles relations, y compris le dialogue Sud-Sud;
7. Nous allons promouvoir et soutenir les nouveaux partenariats entre tous les pays pour promouvoir la coopération et le renforcement des capacités.

Cette initiative est une opportunité pour l'Afrique de dire ce que veut l'Afrique dans le domaine fiscal pour permettre aux organisations africaines de prendre la direction sur le continent.

Nous attendons du nouveau Forum Africain sur l'Administration Fiscale qu'il agisse comme espace d'échange des expériences sur les bonnes pratiques, l'évaluation des performances, l'amélioration de la coopération entre les administrations et l'élaboration d'une direction stratégique. Le Forum devra mener son propre travail de recherche sur la fiscalité du continent africain, développer ses propres outils de diagnostic pour les administrations fiscales africaines, et développer un programme de renforcement des capacités.

Les grandes questions stratégiques sur lesquelles le Forum se focalisera comprendront des thèmes tels que le bon équilibre entre fournir des services aux contribuables et assurer le respect des obligations fiscales; l'approche à adopter par les administrations fiscales envers les différents groupes de contribuables. Une partie intégrée du programme serait aussi de se baser sur les travaux du Forum de l'OCDE sur l'Administration fiscale de l'OMD, du FMI, de la Banque Africaine de Développement et des donateurs bilatéraux.

En notre qualité de dirigeants et hauts responsables des Administrations fiscales, **nous avons la responsabilité de** jouer un rôle important et robuste, comme acteurs de changement en fournissant le leadership stratégique requis pour consolider l'intégrité et l'autonomie de nos administrations respectives ainsi que pour créer les capacités nécessaires et des compétences spécialisées pour leur permettre de remplir leurs tâches de manière optimale. Ces compétences sont nécessaires si nous voulons contribuer au développement de la culture du civisme fiscal dans nos

sociétés. Pour développer ces compétences nous avons besoin de soutien et remercions les dirigeants des administrations fiscales pour les engagements pris lors du Forum sur l'Administration Fiscale de fournir cette aide comme il est dit dans le communiqué de Cape Town de janvier 2008.

Pour faire avancer cette initiative, le Groupe de pilotage des Dirigeants d'administrations fiscales africaines et d'autres organisations intéressées, se réuniront avant la fin de l'année 2008 en vue de développer le plan d'action. Cette réunion devra également donner l'occasion d'examiner une ou plusieurs questions spécifiques (par exemple: comment les Administrations fiscales imposent les grandes et petites entreprises et les multinationales). Le résultat de cette réunion sera transmis aux Dirigeants des administrations fiscales en début 2009 et sera accompagné de propositions concrètes de création d'un Forum Africain sur l'Administration Fiscale.

Les conclusions de cette conférence aideront nos gouvernements à faire avancer leurs agenda plus larges de développement et surtout à mobiliser les ressources nationales comme cela sera discuté lors du 3^e Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide qui sera organisé du 2 au 4 Septembre à Accra et lors de la Conférence *sur le Financement en vue du Développement* à Doha en Novembre 2008 et le plan d'action du G8 pour la bonne gouvernance financière en Afrique.

Nous exprimons nos remerciements au Gouvernement Sud Africain et au Revenue Service Sud Africain d'avoir organisé cette conférence; à la Banque Africaine de Développement, à l'OCDE et aux gouvernements d'Allemagne, d'Irlande, des Pays Bas, et du Royaume-Uni pour leur soutien financier.

Enfin, nous apprécions la contribution des dirigeants des administrations fiscales du Botswana, Ghana, Nigéria, Rwanda, d'Afrique du Sud et d'Ouganda; les co-sponsors de cet événement, ainsi qu'aux Présidents de la Banque Africaine de Développement pour avoir dirigé et stimuler nos discussions.

Prétoira, Afrique du Sud
29 août 2008

Appendice

Pays et organisations ayant participé à la Conférence Internationale sur la Fiscalité, le Renforcement de l'Etat et le Développement des Capacités en Afrique :

L'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Cameroun, le Chili, Congo (la République Démocratique du), Congo (La République du), les Etats-Unis, la France, la Gambie, le Ghana, l'Irlande, le Japon, le Kenya, Les Pays Bas, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, le Maroc, le Mauritanie, el Mozambique, , le Nigéria, la Norvège, l'Ouganda, le Royaume-Uni, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, la Suède, la Suisse, le Swaziland, la Tanzanie, Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.

La Banque Africaine de Développement, l'Institut Fiscale Africain, Department for International Development (RU), Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ, Allemagne), Institute of Development Studies, le Fond Monétaire International, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique et la SADC.